

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire TEV -Thorigné Eaux Vives

samedi 13 Janvier 2024 à 18h,
salle René Cassin,
Allée des Platanes
à THORIGNÉ-FOUILLARD

Ordre du jour :

- rapport activité 2023
- bilan financier 2023
- budget prévisionnel 2024
 - cotisations 2024
 - financement BBER ?
 - investissements
- renouvellement du poste de Président
- récolte de premières idées pour monter un projet de club pour la prochaine mandature
- questions diverses

L'AG démarre à 18h20

- Président de séance : Jérôme Georges
- Secrétaire de séance : Emmanuel Joannin
- Trésorier de séance : Benoit Rolland-Jacob

La feuille d'émarginement permet d'établir que **le quorum est atteint** (29 signatures, dont 8 par procuration), l'AG peut valablement délibérer.

La liste des signataires est disponible en Annexe.

Après rappel de l'ordre du jour par le Président (Jérôme Georges), le **rapport d'activités 2023** est présenté par le Secrétaire (Emmanuel Joannin). Le rapport moral 2023 est consultable dans le document ci-dessous.

⇒ Le rapport moral 2023 est approuvé par l'AG.

Le Trésorier (Benoit Rolland Jacob) présente ensuite le **Bilan Financier 2023**, dont le détail est consultable dans le document ci-dessous.

En résumé :

- le Résultat Net est de 3914€, très positif car l'année 2023 a été riche en recettes et pauvre en dépenses.
- Le financement des séances encadrées ainsi que du camion (BBER) posent question cependant. Seuls 1000€ ont été dégagés en 2023 pour BBER au lieu des 4000€ nécessaires.
- Le Budget prévisionnel 2024 est des bases similaires à celui de 2023, avec une anticipation de hausse du coût de l'encadrement. Le Résultat Net visé est de 3160€, ce qui restera toujours en dessous des 4000€ pour renouveler BBER.

⇒ Le rapport financier 2023 est approuvé par l'AG.

Suite à un ensemble de questions et de propositions portant sur le financement des séances encadrées par des salariés ainsi que le financement du camion, il est décidé d'augmenter le montant

des adhésions de 10€ plutôt que de créer un tarif spécifique à l'école de pagaie. Ce tarif sera revu suite à une analyse plus fine des besoins en financements courant 2024. Un possible réajustement du tarif kilométrique de BBER pourra être effectué sur décision du Comité Directeur.

⇒ **Un vote en séance acte l'augmentation de 10€ (adultes et mineurs), applicable dès Septembre 2024 et pour l'année 2025.**

La plateforme HelloAsso est utilisée depuis le 1^{er} Janvier 2024 pour collecter les adhésions. La répliquabilité des tarifs famille n'est pas possible à l'identique de ce qui se faisait par le passé. Le Secrétaire expose l'approche retenue, et la soumet à l'approbation de l'AG. Soit une réduction de 23€ par adhérent pour 3 personnes et de 34€ par personne pour 4 personnes.

⇒ **Un vote en séance approuve la nouvelle tarification famille (pour trois et quatre adhérents).**

Il est ensuite procédé au renouvellement du Comité Directeur

- **Sorties** : Muriel Hervé, Marie Audroing, Jérôme Georges, Marc Collin, Vincent Guilloux
- **Entrée** : Mathieu Chomard

⇒ **Un vote en séance approuve la nouvelle constitution du Comité Directeur, qui est donc désormais constitué des onze personnes suivantes:**

- Patrick Chauvel
- Benoit Rolland-Jacob
- Emmanuel Joannin
- Bernadette Ducouret
- Jean-Pierre Ducouret
- Norbert Ebenga Zula
- Yves le Hervet
- Thierry Hamard
- Frédéric Lautram
- Samuel Coupey,
- Mathieu Chomard

Le prochain Comité Directeur du 22 Janvier élira le Bureau.

- Le poste de Président est à pourvoir, Jérôme Georges quittant le poste et le Comité Directeur.
- Le Secrétaire et le Trésorier se proposent de continuer leur rôle actuel.

Recueil d'idées pour la vie du club :

- constituer des binômes de R1 pour encourager des novices à organiser des sorties, en s'associant à un cadre expérimenté
- Bernard Debricon propose de déboiser la portion de Vilaine qui débouche sur le moulin de Tizé

L'AG est levée à 19h45, et est suivie d'une galette des rois et vin chaud.